

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le seize mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CHALAND Jean Paul

Présents : CHALAND Jean-Paul - DUMAS Georges - DESAGE RECHATIN Fabienne - BROUSSARD Olivier – PICHON DELOME Marie-Line – PACALON Didier - PICHON Daniel – GUERIN Alain - VEY Christophe - BROUSSARD Frédéric – CROUZET Éric

**RESULTAT CONSULTATION DES ENTREPRISES EXTENSION DE LA PLACE DE L'EGLISE ET REAMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ANCIEN PRIEURÉ**

Le Maire rappelle que la commune a lancé la consultation des entreprises pour les travaux d'extension de la place de l'église et de réaménagement du parvis de l'ancien prieuré. Une seule offre a été reçue. Le conseil municipal retient l'unique offre du Groupement MOUNIER TP pour un montant de 110 512.82 € HT

**LOCAL DE STOCKAGE – DEVIS COMPLEMENTAIRES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des devis complémentaires concernant les travaux de réseaux d'évacuation des eaux usées, l'ajout de sections vitrées sur les portails, l'escalier et la sécurisation de la mezzanine du local de stockage ont été reçus. Le montant de ces devis s'élève à 6 894 € HT.

Le Conseil Municipal accepte les devis complémentaires et sollicite donc une nouvelle demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2018.

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT TRAVAUX CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE**

La commune a fait appel à une entreprise de Saint-Paul-en-Jarez pour solutionner les dysfonctionnements du chauffage de la salle polyvalente.

Suite à son intervention, un nouveau dysfonctionnement est apparu sur les régulations de chauffage. Afin de résoudre ce nouveau problème, la commune a dû faire intervenir un technicien de la société DG'ELEC – SIEMENS.

Le conseil municipal demande le remboursement de la facture de DG'ELEC – SIEMENS à la société de Saint-Paul-en-Jarez.

**PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire envisage de lancer une consultation pour le compte des collectivités afin d'obtenir un contrat de protection sociale complémentaire à destination des agents de la collectivité.

Le conseil municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence.

**AMORTISSEMENTS**

Le conseil municipal choisit d'amortir sur 2 ans l'acquisition de logiciels (comptabilité, facturation, paie et état civil)

**ASSURANCES**

Le conseil municipal valide les propositions d'assurance suivantes :

- 554.16 € TTC par an pour l'assurance auto

- 289.78 € TTC par an pour le micro-tracteur
- 93 .30 € TTC par an pour le parc de matériel
- 289.00 € TTC par an pour l'auto-mission des élus et agents

**QUESTIONS DIVERSES**

- Sourcier : Un sourcier est venu constater que la source alimentant Mme Abrial et Mmes Charra ne traverse pas la parcelle du futur local de stockage. Aux Jamillons, il a découvert une rivière à quelques mètres de la station d'eau. Le maire en a informé le Syndicat de l'Eau de la Région de Tence.
- Ardéchoise : Une nouvelle journée pour la confection des décorations de l'Ardéchoise est prévue le dimanche 15 avril. Le tissu pour la fabrication de banderoles a été offert par une entreprise de Saint Etienne. La Communauté de Communes du Haut Lignon finance les décorations à hauteur de 1 100 €.
- Chauffage église : Une plaque de la chaudière de l'église s'est décrochée occasionnant la fonte de la sonde et du tableau électrique. Le coût des travaux de réparations s'élèvent à plus de 3 000 €. Une partie des frais sera pris en charge par l'assurance
- Crouzet de Ruelle : La commune a une nouvelle fois rencontré les propriétaires du Crouzet de Ruelle. Ces derniers ont approuvé l'acquisition de tronçons chemins ruraux proposée par la commune. Les frais de géomètre et d'actes de vente seront à la charge des acquéreurs.
- Exposition : Du 18 au 26 juillet, l'association "Pour le Patrimoine du Plateau Vivarais-Lignon" installera sur la commune leur exposition itinérante sur "Les Ecrivains du Plateau Vivarais-Lignon"